

Alternatives

L'actualité bio des territoires
de Rhône-Alpes

Bio

#72 AUTOMNE 2015



DOSSIER - LAIT DE VACHE

Fin des quotas : quelles évolutions pour le lait bio ?

EDITO

Alternatives Bio fait peau neuve !

Par **Ludovic Desbrus**, président de **Corabio** et **Viviane Margerie**, présidente de **Bioconvergence**

Corabio et Bioconvergence éditent depuis de nombreuses années ce magazine, reflet d'une vision partagée du développement de la bio sur notre territoire régional. Depuis deux ans, nos deux associations développent leur collaboration sur les filières biologiques : organisation de journées techniques et économiques régionales communes, actions conjointes pour renforcer l'approvisionnement local des transformateurs et distributeurs bio ou pour développer de nouveaux marchés. Pour répondre à cet enjeu, votre magazine change de forme et donne plus de place à l'analyse. Avec un dossier plus complet, nous partageons notre compréhension du développement de la bio dans notre région et faisons la part belle aux initiatives des producteurs, des entreprises, des magasins et des consommateurs qui font vivre la bio au quotidien sur leur territoire, pour vous et avec vous.

www.corabio.org
www.bioconvergence.org





• **Judi 19 novembre**
Table-ronde « L'agriculture biologique, levier d'action pour la qualité des eaux et pour un développement territorial durable »

Lieu : Valence TGV (26)

Organisée par Agribiodrôme, ARDAB, Corabio et la FNAB

Destinée aux maîtres d'ouvrages, animateurs de terrain, agriculteurs, élus et agents de collectivités territoriales, opérateurs économiques, acteurs associatifs et citoyens

Info + Inscription sur www.corabio.org

• **Du 20 au 23 novembre**
Ateliers de découverte des produits bio de Rhône-Alpes sur le salon Vivez Nature

Lieu : Eurexpo - Lyon (69)

Organisés par Corabio et Bioconvergence

Destinés aux grand public, visiteurs du salon Vivez Nature

Info + www.vivez-nature.com

• **Lundi 30 novembre**
Tères Rencontres professionnelles de l'alimentation bio locale

Lieu : BioVallée - Le Campus - Eurre (26)

Organisées par Agribiodrôme et Bioconvergence

Destinées aux producteurs, transformateurs, artisans, commerçants, cavistes, restaurateurs / traiteurs de la vallée de la Drôme

Info + www.rencontres-bio-local.fr

• **Début décembre**
Journée technico-économique régionale lait de vache bio

Lieu : Haute-Savoie (74)

Organisée par Corabio et Bioconvergence

Destinées aux producteurs, transformateurs, artisans, commerçants, distributeurs

Info + à venir sur www.corabio.org

LE RÉSEAU DES FERMES DE DÉMONSTRATION BIO S'AGRANDIT !

Le réseau animé par Corabio accueille 19 nouvelles fermes, soit 64 fermes au total, présentes sur tout le territoire rhônalpin et dans toutes les productions. Elles sont ouvertes aux professionnels de la production agricole (agriculteurs, coopératives et entreprises de l'agro-alimentaire) qui souhaitent découvrir l'agriculture biologique. L'objectif est de rencontrer des agriculteurs bio sur leur ferme pour échanger sur leur métier, leur parcours, leurs spécificités techniques et la commercialisation de leurs produits.

Info + Le nouveau guide et les fiches de présentation sont disponibles sur www.corabio.org

DES AIDES RÉGIONALES POUR LES NOUVEAUX CERTIFIÉS BIO

La Région Rhône-Alpes a décidé de prendre en charge l'intégralité des frais de certification des fermes bio pendant trois ans, mais uniquement pour les agriculteurs qui ne sont pas encore engagés en bio au moment du dépôt de la demande d'aide. Le formulaire est disponible auprès de la DDT ou sur www.europeen-rhonealpes.eu.



Info + Fiche explicative sur www.corabio.org

La Région a également reconduit l'aide à la certification pour les transformateurs et distributeurs nouvellement certifiés bio (à hauteur de 70 % des frais). L'aide est valable maintenant pour deux ans mais est réservée aux TPE ayant une démarche d'approvisionnement local.

Info + Contacter Bioconvergence www.bioconvergence.org

LA BIO, LEVIER D'ACTION POUR LA QUALITÉ DES EAUX

Les Directives Européennes (notamment Directive Cadre sur l'eau) et l'ambition nationale incitent règlementairement les collectivités à agir pour la préservation de la qualité de l'eau. Mais ce sont aussi des mesures volontaires via des politiques territoriales innovantes qui font le succès de cette préservation. Agribiodrôme, l'ARDAB, la FNAB et Corabio organisent jeudi 19 novembre une table ronde sur l'intérêt que représente l'agriculture biologique pour la préservation de la qualité des eaux et le développement territorial. La table ronde permettra de mettre en lumière plusieurs expériences réussies : ville de Lons-le-Saunier, Grand Parc Miribel Jonage et les projets « Eau » de l'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes.

Info + Un guide méthodologique et un portail documentaire à destination des collectivités et acteurs de l'eau : www.devlocalbio.org

QUEL AVENIR POUR LA BIO EN RHÔNE-ALPES-AUVERGNE ?

Vendredi 25 septembre, Corabio organisait à Lyon avec son homologue du Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques d'Auvergne un débat sur « l'avenir de l'agriculture bio dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes » dans le cadre de la campagne des élections régionales avec Madame Cécile Cukierman, tête de liste PCF, M. Jean-Charles Kohlhaas, tête de liste du « Rassemblement Ecologique et Citoyen », M. Jérémy Thien, pour la liste « Un nouveau souffle pour notre Région » de Laurent Wauquiez et M. Michel Grégoire, pour la liste « Nous, c'est la Région » de Jean-Jack Queyranne. Au-delà de la question, centrale, de l'accompagnement progressif vers la bio des agriculteurs conventionnels et élèves en formation agricole, le débat a très largement porté sur les attentes des citoyens, la demande croissante du marché et l'intérêt de soutenir le développement de la bio au bénéfice des territoires.



Info + Vidéos de la soirée-débat en ligne sur la chaîne Youtube Corabio TV

TECH&BIO 2015, DES OBJECTIFS LARGEMENT DÉPASSÉS !

Tech & Bio a fermé ses portes jeudi 24 septembre à Bourg-lès-Valence dans la Drôme. L'événement a accueilli près de 16 000 visiteurs (+20 %), 275 exposants et 16 délégations internationales. Les exposants ont eux aussi exprimé leur satisfaction de pouvoir compter sur un public professionnel et en recherche de solutions.

Nouveauté de cette édition, le « Club Affaires », mettant en relation des producteurs et des acheteurs autour du bio origine France, a connu un franc succès. Le réseau des Chambres d'Agriculture vous donne rendez-vous en 2017 pour une 6ème édition.



LES CONTRÔLES EN BIO DOIVENT RESTER UNE PRIORITÉ

Les services de la Répression des Fraudes ont publié fin juin les résultats de leurs contrôles annuels sur la filière bio et ont constaté que le niveau d'application de la réglementation est satisfaisant. Les anomalies constatées correspondent principalement à des acteurs économiques qui ne sont pas rentrés dans la certification bio et utilisent le label bio sans être contrôlés. Ces fraudes doivent être sanctionnées, des contrôles réguliers chez tous les opérateurs engagés en bio sont un socle fondamental de la certification bio. C'est pour cela d'ailleurs que le Synabio et la FNAB défendent dans le projet de révision de la réglementation européenne le maintien d'un contrôle annuel minimum.

LAIT DE VACHE

Fin des quotas : quelles évolutions pour le lait bio ?

Les quotas laitiers ont été supprimés depuis le printemps 2015. Plusieurs manifestations d'ampleur ont alerté l'opinion publique sur l'avenir des élevages laitiers. Et la bio dans tout ça ? Les difficultés du système conventionnel vont-elles pousser les éleveurs à se tourner vers la bio, plus qualitative, plus rémunératrice et porteuse d'une logique de plus grande autonomie des fermes ? Une forte dynamique de conversion redémarre partout en France, après une phase de palier depuis 2012. Mais la demande des consommateurs permettra-t-elle d'absorber ces volumes supplémentaires ? Les prix d'achat aux éleveurs pourront-ils se maintenir ? Autant de questions que nous cherchons à illustrer avec la situation en Rhône-Alpes.

Situation difficile pour les éleveurs laitiers conventionnels

L'objectif des quotas laitiers, visant notamment à limiter les déséquilibres entre l'offre et la demande, en garantissant un revenu aux agriculteurs quelle que soit la taille de leur exploitation, et à maintenir un grand nombre de producteurs répartis sur tous les territoires, n'a pas été atteint. Le prix du lait ne couvre pas les coûts de production, les coûts des intrants et les taux d'endettement augmentent, ce qui a poussé les exploitations à s'agrandir et les petites exploitations à disparaître. Le nombre d'exploitations laitières est passé de 370 000 en 1983 à 76 000 en 2010. L'année 2014 avait bien démarré, avec un prix du lait élevé par rapport aux années précédentes, une légère baisse des coûts d'alimentation, une demande internationale soutenue. Cette conjoncture a incité à produire plus de volumes, renforcée par le contexte de la fin des quotas. La production, plus importante en Union Européenne, aux Etats-Unis et en Nouvelle Zélande, n'a pas pu être écoulee notamment à cause de l'embargo russe et une baisse des achats chinois. L'excès de production a entraîné un effondrement des prix payés aux producteurs pour atteindre 30 centimes le litre en 2015, soit des niveaux non observés depuis 2009. Les éleveurs laitiers ont rejoint les éleveurs de bovins allaitants et de porcs dans le mouvement de mécontentement de cet été. L'agriculture biologique pourrait être un créneau stratégique pour les producteurs laitiers français, en faisant le choix de se démarquer par la qualité plutôt que

par la compétitivité sur les prix qui n'est plus tenable pour leur exploitation. Les difficultés de la filière conventionnelle pourraient expliquer en partie la nouvelle vague de conversions vers l'agriculture

biologique qui s'annonce au niveau national ainsi qu'en Rhône-Alpes. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Plutôt qu'une solution unique, un ensemble de stratégies et de systèmes bio différents



Rhône-Alpes fait partie des cinq principales régions françaises productrices de lait bio avec 7 % de la collecte nationale. Rhône-Alpes compte 250 élevages laitiers bio pour 9 650 vaches laitières bio, ce qui place la région au cinquième rang français

et représente 3 % des effectifs rhônalpins. Après quelques années de stabilité, la dynamique de conversion reprend en 2015/2016, aussi fortement qu'en 2009/2010. Les demandes de diagnostic de conversions sont nombreuses. Dans la Loire, une augmentation de 25 à 30 % des volumes de lait bio est attendue.

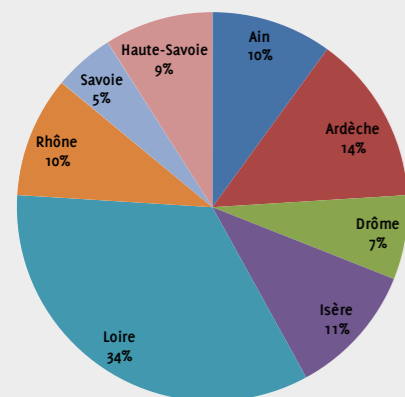
« Ce n'est pas un raz de marée, mais on sent une reprise » depuis le printemps, relève Christophe Baron, président de Biolait, premier collecteur de lait biologique en France, affirmant avoir reçu « une cinquantaine de demandes » de conversions à l'élevage bio « en quelques mois ».

Aux conversions et reprises d'exploitations, peuvent s'ajouter des installations ou des créations d'atelier lait sur une exploitation qui n'avait pas de vache laitière. Effectivement, la fin des quotas permet aux laitiers d'allouer des volumes à de nouvelles fermes.



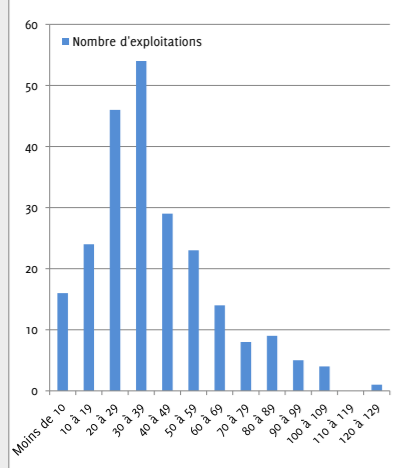
Les élevages bio sont présents sur l'ensemble de la région.

Répartition des effectifs de vaches laitières bio par département



La Loire représente plus d'un tiers des effectifs de vaches laitières bio régionaux : dans ce département de production laitière, l'agriculture biologique est bien représentée, avec plus de 5 % des effectifs. Dans les Savoie, la valorisation des AOC, déjà rémunératrice, n'incite pas à choisir l'agriculture biologique.

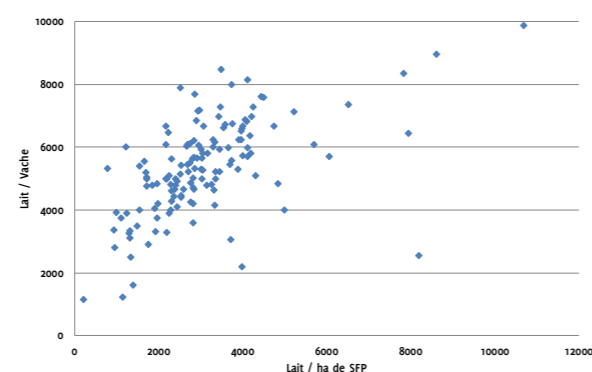
Nombre d'exploitations bio par tranche d'effectifs de vaches laitières en Rhône-Alpes



Les élevages laitiers bio de la région diffèrent fortement, que ce soit en nombre de vaches laitières par élevage, en volume de lait produit par vache ou encore en surfaces.



Variabilité des niveaux d'intensification des exploitations laitières de Rhône-Alpes, par vache et par hectare de surface fourragère principale (SFP)



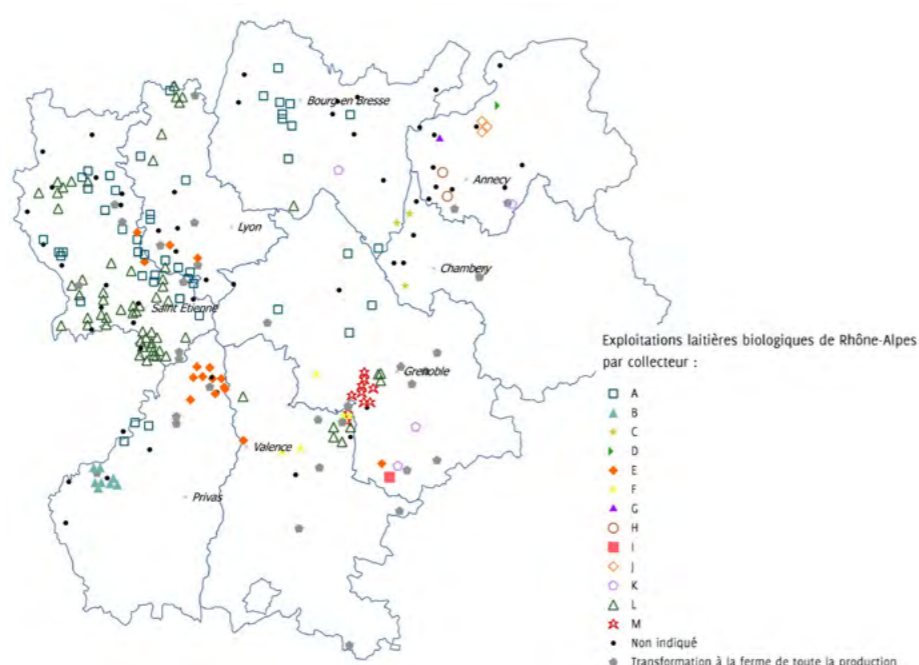
La variabilité est importante mais une majorité d'élevages se recentre autour de 20 à 50 vaches laitières.

Atteindre une bonne autonomie alimentaire est primordial pour les élevages biologiques. Cependant, ce n'est pas possible pour tous les élevages. Certains n'ont pas assez de surfaces disponibles, d'autres ont des surfaces importantes

mais manquent de parcelles de bonne qualité pour les cultures ou le pâturage. De l'écurie au robot de traite, du tout foin à l'ensilage de maïs, chaque élevage sa stratégie, en fonction de ses atouts et de ses contraintes.

La diversité existe également au sein des opérateurs de l'aval de la filière.

Les exploitations laitières bio de Rhône-Alpes par laiterie



Rhône-Alpes comptait, en 2014, 42 opérateurs sur la filière lait bio. Sont à la fois présents des opérateurs nationaux (pour 77 % de la collecte) ayant une activité mixte (la coopérative Sodiaal, Danone) ou spécialisée en bio (Biolait) et des laiteries, coopératives ou non, de petite ou moyenne taille qui travaillent en direct avec des éleveurs (Vercors Lait, Laiterie Carrier, Etoile du Vercors, Coopérative de Yenne, Laiterie du Mont Aiguille...) ou qui achètent du lait pour le transformer (glacier Terre Adélice, Laiterie Collet...). En 2014, environ 42 millions de litres de lait étaient collectés en bio, un volume à peu près stable depuis 2011.

Parfois, pour valoriser par soi-même sa production, ou parce qu'ils sont hors des zones de collecte, une quarantaine d'élevages bio de la région transforment la totalité de leur production à la ferme pour la valoriser en circuits courts. A ceux-ci s'ajoutent une trentaine d'exploitations qui sont à la fois des fermes laitières, collectées par une laiterie, et fromagères qui transforment une partie du lait. Ces produits laitiers bio sont vendus par les éleveurs via une diversité de circuits courts : marchés, AMAP, points de vente collectifs, magasins spécialisés bio, restauration collective, grandes surfaces.

Un maintien des prix grâce à l'organisation des producteurs et à la contractualisation ?

La plupart des opérateurs qui collectent du lait, qu'ils soient sous forme coopérative ou non, ont connecté le prix d'achat du lait bio à celui du conventionnel auquel s'ajoute une "prime bio". En Rhône-Alpes, seul Biolait propose un prix de lait bio. C'est pourquoi les éleveurs bio sont impactés par les difficultés en conventionnel. Le prix conventionnel est influencé par le cours de la poudre de lait à l'international alors que les marchés biologiques sont moins dépendants des cours mondiaux. Les marchés étant différents et porteurs, et les coûts de production en agriculture biologique étant plus élevés, les éleveurs bio, regroupés en Organisation de Producteurs (OP) demandent à ce que le prix soit déconnecté du prix conventionnel. Elles entrevoient des évolutions possibles suite aux discussions avec les laiteries.

En effet, l'après-quota est une opportunité pour les éleveurs de peser dans les négociations des prix, des volumes et de leur répartition sur le territoire, avec l'aval. Ceci à condition de se fédérer en OP par laiterie, ou en OP transversales regroupant des producteurs livrant différentes laiteries. Une autre possibilité consiste à se fédérer en section bio d'une coopérative. Afin d'être reconnu OP par le ministère de l'Agriculture, le groupe d'éleveurs doit respecter certaines conditions. Des éleveurs bio se rassemblent également dans des syndicats, associations ou lieux d'échanges informels sans demander la reconnaissance OP. Créée en avril 2013, l'association Lait Bio de France est un lieu d'échanges entre les différents groupements, OP ou non. Partager une analyse de la production, des

marchés et des filières laitières bio permet de construire des propositions pour les acteurs des filières et les pouvoirs publics. En Rhône-Alpes, les 18 producteurs bio livrant Danone se sont fédérés en association, qui est devenue OP fin 2013. L'OP Danone Sud-Est a alors pu négocier un contrat spécifique à notre bassin de production.

Des discussions ont lieu chaque année entre les producteurs organisés et les laiteries ou coopératives autour de prix objectifs et de prix finaux, selon l'évolution des cours sur l'année. Bien-sûr, les prix tiennent compte des critères de qualité.

On observe que le prix du lait bio en Rhône-Alpes est plus bas en 2015 qu'en 2014, car lié au prix conventionnel, excepté chez Biolait. L'écart avec l'an dernier s'est réduit au deuxième trimestre car la prime bio a connu une bonne augmentation. En août 2015, Corabio a enregistré des primes bio variant entre 8 et 12 centimes

le litre et des prix de base entre 32 et 35 centimes le litre (hors AOC). Ainsi, le prix bio (prix de base, prime bio, autres primes et complément de prix), sans compter la qualité ni la performance individuelle, varie entre 420 et 467 euros les 1 000 litres (entre 435 à 511 euros en août 2014). Le lait sous AOC connaît un prix de base stable fixé à l'année, plus élevé, auquel est ajouté une prime bio semblable à celles des zones non AOC.

A noter, en 2014, le prix du lait bio est plus élevé dans les autres pays européens producteurs (470 euros les 1 000 litres en Allemagne) et les tendances ne sont pas à la baisse pour 2015.

De nouvelles conversions bienvenues pour compenser les arrêts d'activité...

D'après Agreste Rhône-Alpes, les chefs et coexploitants vieillissent et seulement un tiers des chefs exploitants de plus de 55 ans ont déclaré que leur exploitation allait perdurer après la retraite. Ces dernières années, les moyens de production de cédatants ont tendance à partir à l'agrandissement. En 2013, Rhône-Alpes comptait 35 200 exploitations, soit une diminution de 3,5 % par an depuis 2010 et les surfaces agricoles se sont stabilisées. Des inquitétudes se font sentir dans le bassin laitier du Pilat, du Vercors et du plateau ardéchois.

Il est nécessaire que l'agriculture bio se développe par l'augmentation du nombre de fermes laitières bio et non pas par

l'intensification des exploitations déjà bio. Pousser les exploitations actuelles à produire plus de volumes risquerait de les fragiliser. Les fermes bio sont gérées dans une approche globale, l'efficacité économique dépend notamment de l'autonomie alimentaire, de l'équilibre entre les productions animales et végétales. L'enquête « conversion » réalisée cet automne par le Cniel* mentionne qu'une baisse de la production bio française, liée notamment à des départs en retraite, est à anticiper. Au niveau européen, les prévisions d'augmentation des volumes bio sont modestes également. La nouvelle vague de conversion à venir est alors la bienvenue !

*Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

Comment se construit le prix final d'un yaourt bio de Rhône-Alpes ?

En tant que consommateur, nous pouvons légitimement nous interroger sur les écarts de prix entre deux yaourts (bio ou non bio), parfois dans les mêmes magasins. Voici quelques éléments pour comprendre la construction du prix d'un yaourt bio.

Le premier élément est le prix payé au producteur, prix plus élevé en bio et dans les zones de montagne où les coûts de production sont plus élevés. La collecte peut être aussi une source de surcoût dans des zones où les éleveurs sont trop dispersés. L'étape de transformation peut correspondre à des coûts très divers selon la taille et l'organisation de la laiterie, le niveau d'automatisation. Les petites entreprises artisanales ont souvent un coût de production unitaire plus élevé. S'ajoutent encore les frais d'emballage (les attentes des consommateurs bio sont élevées pour des emballages éco-conçus), les frais de transport jusqu'aux détaillants et la marge du distributeur final.



Convertir son élevage à la bio

Témoignage

Daniel Darbousset, éleveur à Saint-Etienne de Lugdars en Ardèche

J'ai repris la ferme de mon père en 1997 et je suis passé en bio cette année. Mon système d'exploitation était déjà très proche du bio et j'ai la chance d'avoir une compagne qui m'a poussé vers l'agriculture biologique. Nous sommes en GAEC tous les deux. Une fois la décision prise, cela a avancé très vite. Le passage en bio n'a pas été dur. J'ai été conseillé par Agri Bio Ardèche et Ecocert. Trouver un collecteur fut plus compliqué. J'en ai contacté plusieurs. Biolait a finalement accepté d'agrandir sa collecte actuelle, qui passait à 40 km de ma ferme. Elle s'étend vers le sud mais cela augmente les coûts de collecte. Petit à petit, d'autres producteurs suivront. En passant en bio, je suis passé de 40 à 47 vaches laitières pour atteindre un niveau de référence laitière suffisant. Le système était déjà très autonome en alimentation avec 210 ha de prairies naturelles. Je suis optimiste pour l'avenir de la ferme et de la filière laitière bio.

La demande en bio repart

Témoignage

Guillaume Hoppenot de la Laiterie Carrier à Vals-les-Bains en Ardèche

Après un palier dans les demandes en 2012 et 2013, nous sentons depuis quelques semaines que la demande en produits bio repart et notamment du côté de nos clients industriels qui incluent nos produits laitiers dans leurs recettes. Côté production, nous travaillons aujourd'hui avec un groupe stable d'éleveurs ardéchois, mais nous devons réfléchir aux façons de répondre à la demande grandissante. Autre nouveauté, nous recevons des appels d'éleveurs en Ardèche, pas nécessairement sur notre zone, qui réfléchissent à passer en bio et cherchent des solutions de collecte.

Biolait poursuit son développement

Biolait, groupement national de producteurs de lait 100 % bio, collectera en 2015 145 millions de litres de lait bio auprès de 700 fermes adhérentes réparties sur toute la France. Ceci représente 33 % de la collecte bio nationale. Ce lait est commercialisé auprès d'une centaine de transformateurs de toutes tailles (les achats vont de 60 000 à 25 millions de litres).

Témoignage

Marie Couval, éleveuse dans l'Allier et administratrice de Biolait nous confie sa vision :

L'effet crise de l'élevage joue positivement pour la bio : des éleveurs sentent qu'ils arrivent à la fin d'un système, la bio permet de trouver un nouveau projet, de démarrer une nouvelle dynamique pour des éleveurs qui ne se retrouvent plus dans des systèmes qui poussent à produire toujours plus. Biolait est actuellement en développement offensif, c'est-à-dire que nous examinons toute demande de ferme souhaitant rejoindre Biolait et il y en a de nombreuses en Auvergne et en Rhône-Alpes, principalement des projets de conversion. Dans ce cas, il y a une visite d'un administrateur sur la ferme pour analyser le projet, voir sa cohérence notamment pour l'autonomie de l'exploitation. Nous nous basons en général sur les anciens quotas avec des évolutions possibles si elles apparaissent cohérentes.

... et répondre aux opportunités du marché

Si les conversions d'élevages laitiers en bio repartent depuis début 2015, la crise laitière en conventionnel n'en est pas le facteur principal. C'est avant tout une demande en évolution positive qui pousse les laiteries à relancer des démarches de conversions. La plupart proposent des primes à la conversion, certaines offrent une aide à la reprise d'exploitation.

En Rhône-Alpes, les coopératives et entreprises de l'aval de la filière sont dynamiques. Elles mènent des actions de sensibilisation à destination des éleveurs conventionnels, en partenariat avec les groupements d'agriculteurs bio et les Chambres d'Agriculture. De nouvelles collectes bio seront mises en place prochainement, notamment dans le Sud-Isère et les Hautes-Alpes où la bio a été identifiée comme une solution pour pérenniser la collecte du secteur. Ailleurs, des laiteries et fromageries choisissent de développer de nouvelles gammes bio. Les marchés bio sont dynamiques partout en Europe. En France, ils poursuivent leur progression en 2014 : sur un an, les ventes de lait conditionné augmentent de 5 % en GMS, le beurre de 5,7 %, l'ultra-frais de 4,2 % et le fromage de 6,1 %. Le maximum est atteint par la crème, +9,7 %. Ces tendances se confirment sur les premiers mois de 2015.

Les produits laitiers font partie de la consommation bio



En 2014, le lait et les produits laitiers bio représentaient 13,5 % de l'alimentaire bio en France. Bien que représentant encore des petits volumes par rapport aux produits conventionnels, les produits laitiers bio gagnent des parts de marché. Ils sont de plus en plus significatifs, en particulier le lait de consommation (8,9 %). Avec l'essor de la vente en ligne (incluant le drive), les parts respectives des



Une forte demande internationale est observée également, notamment de l'Asie, pour des laits infantiles Bio européens. Des entreprises chinoises ont été prêtes à investir dans des outils européens. Ces produits nécessitent une approche pointue d'un point de vue technique (intégration d'acides aminés particuliers) et sanitaire et dont une filière bien structurée : c'est ce savoir-faire que des clients internationaux viennent chercher en France.

différents circuits évoluent. La GMS reste incontournable avec environ 75 % des parts de marché en volume. Le hard discount est très présent sur le lait et le fromage. Les magasins spécialisés occupent une place variable, de 4 à 11 %, hormis sur le lait où ils ne commercialisent que 2,1 % des volumes. Dans la distribution spécialisée bio, les produits laitiers de vache ne font pas figure de produits phares. Seuls 70 % des clients des magasins bio repartent avec un produit laitier alors que 95 % auront fréquenté le rayon fruits et légumes. Une partie de la clientèle cherche des produits faibles en lactose et sera plus attirée par les produits à base de lait de chèvre et de brebis qui connaissent de belles dynamiques de développement, mais avec une offre encore restreinte.

Cependant, des clients avec de jeunes enfants s'intéressent aux produits laitiers de vache : lait UHT, yaourts nature ou avec des recettes plus originales et bien-sûr au fromage, très présent dans les territoires rhônalpins.

La vente directe et les marchés représentent des volumes très faibles.

Tous les produits laitiers sont consommés en bio

En 2014, le lait de consommation représente 197 037 milliers de litres (-6,7 %), le beurre 7 938 tonnes (+7,9 %), la crème 2 449 tonnes (+3,7 %), l'ultra-frais 54 561 tonnes (+3,8 %) et les fromages 16 993 tonnes (+7,1 %) dont les fromages frais (-3,1 %) et les fromages affinés (+20,6 %).

Les produits laitiers sont de plus en plus présents en restauration collective.

« 80 % des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent proposer des produits laitiers » d'après l'Agence BIO. C'est le yaourt qui est le plus présent, pour 73 % des restaurants collectifs en France. Les chiffres de ventes des plateformes

de producteurs auprès de la restauration collective le confirment : les yaourts sont les plus grosses ventes bio en volumes, les fromages sont par ailleurs très présents en Isère et sur les Savoie.

Dans les lycées de Rhône-Alpes, les chiffres de Corabio d'après l'opération Mon Lycée Mange Bio montrent que 55 % des achats (en valeur) viennent de Rhône-Alpes, le reste étant acheté auprès de marques nationales.

Ces volumes seront-ils amenés à augmenter dans les mois et années à venir ? La question reste ouverte, les intentions des restaurants collectifs sont partagées (61 % ne pensent pas faire évoluer leur consommation) et les volontés politiques des collectivités pour pousser la présence du bio dans les cantines sont disparates selon les territoires.

En synthèse...

La reprise des conversions est bien là, avec des formes de valorisations illustrant la diversité de nos territoires rhônalpins et des demandes des consommateurs à travers différents circuits de valorisation. La consommation de produits laitiers biologiques progresse également rapidement en dehors de l'Europe. Si ces marchés sont présentés comme des opportunités à saisir, ils comportent également une part d'inconnue qu'il convient de mesurer et d'appréhender.

La filière laitière bio rentre dans une nouvelle vague de conversions, ce n'est pas la première. Des impacts positifs en découleront sur la qualité de l'eau, la fertilité des sols et la biodiversité. Cette vague est aussi une bonne nouvelle pour permettre à des fermes de trouver un avenir durable leur permettant de vivre de leur production tout en respectant l'environnement et le bien-être animal. Le passage en bio peut permettre de maintenir des collectes dans des zones fragilisées par la crise vécue en conventionnel ou par les départs à la retraite.

Mais pour permettre un développement serein et pérenne, l'accompagnement semble primordial pour renforcer les lieux de discussion et de négociation entre organisations de producteurs et laiteries, coopératives ou non, permettant de maintenir des prix rémunérateurs. Il s'agit aussi, sans se fermer aux marchés étrangers, de poursuivre le développement du lait bio en proximité : poursuivre la sensibilisation des consommateurs français et diversifier les produits mis sur le marché. Enfin, une production du lait bio implique des besoins renforcés en alimentation animale dans le respect du cahier des charges bio et de l'autonomie des exploitations et plus de valorisation de viandes de réforme bio. L'enjeu consiste à accompagner un développement harmonieux qui permette de garder un équilibre dans toutes les filières. ■



Sources du dossier :

- Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2015,
- Observatoire de la transformation et distribution bio en Rhône-Alpes, 2015,
- CNIEL, Enquête « Conversions et Conjoncture laitière biologique » 2014 et 2015,
- Agreste, Synthèses « Lait » Septembre 2015 et Infos rapides « Lait » Août-Septembre 2015,
- Agreste Rhône-Alpes, *Coup d'œil* n° 175, septembre 2015,
- BASIC, « Evaluation des impacts sociétaux de la filière lait française », Juillet 2014,
- Copa Cogeca, « Aperçu de la future politique laitière de l'UE après 2015 »,
- Lait bio de France, *Lettre Info* N°1, janvier 2015 et Communiqué de presse, février 2015,
- FNAB, Lettres conjoncturelles « Lait bio », avril-mai 2015 et novembre 2014 et Lettres Filières « Lait bio » n°1 à 4,
- Agence BIO, mars 2015
- Coop de France Rhône-Alpes Auvergne.

Ne pas négliger le facteur prix

Témoignage

Thierry Guillocheau, gérant de deux magasins Biocoop à Chambéry, adhérents à Bioconvergence

Avec la marque « Ensemble », les magasins Biocoop proposent depuis 2 ans du lait UHT à des prix très incitatifs - 0,99 euros le litre - à la fois pour soutenir une filière de production territorialisée et aussi pour rendre ce produit accessible. Ce prix a permis d'augmenter, en une année, les ventes de 20 %, mais elles atteignent aujourd'hui un plafond. Pour les yaourts, l'évolution des ventes suit l'évolution générale du magasin. Nous avons déréférencé des yaourts nature au prix incitatif car le modèle de développement du fournisseur ne correspondait plus aux valeurs défendues par le réseau Biocoop. Les ventes ont clairement diminué. Nos clients recherchent des produits de qualité mais regardent les prix. Avec la mise en place d'un service arrière, nos ventes de fromages à pâte cuite sont bonnes, c'est une tradition savoyarde et nous avons de bons fournisseurs. Les nouveautés restent les bienvenues, par exemple pour créer des animations sur les accords vins-fromages à l'automne.

La demande du marché pousse vers de nouvelles conversions

Témoignage

Gérard Rodange, président de section au sein de la coopérative Sodiaal

Sodiaal souhaite développer une nouvelle collecte de lait bio pour répondre aux attentes du marché français de lait bio, régulièrement en hausse, et à la demande mondiale pour des laits infantiles bio. Sodiaal pourrait doubler sa collecte de lait bio sur Rhône-Alpes d'ici à 5 ans et développer les transformations sur plusieurs sites en Rhône-Alpes et dans le sud de la France. Des premières réunions sont engagées pour proposer aux éleveurs adhérents à la coopérative de faire le pas vers la bio. La crise laitière vécue actuellement n'est pas la motivation mais plutôt une envie de saisir une opportunité de valorisation, notamment dans les zones de montagne, pour des exploitations qui ont déjà fait le premier pas vers la bio à travers des techniques alternatives.

LE POINT DE VUE DE MARC DUFUMIER SUR...

Le commerce équitable Nord - Nord

Marc Dufumier, agronome et professeur émérite à l'AgroParisTech, nous donne son point de vue d'expert sur le commerce équitable Nord - Nord et son développement au sein d'un modèle économique innovant et respectueux de l'homme et son environnement.

« L'idée de promouvoir des formes diverses de commerce équitable provient du constat que le dit « libre échange » à l'échelle mondiale est à l'origine de situations sociales particulièrement injustes et intolérables. Longtemps réservée exclusivement à des échanges entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord, la mention « Commerce équitable » vient d'être formellement élargie à des produits et services issus de transactions Nord - Nord, suite à la promulgation de la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) de juillet 2014.

Cette loi précise les conditions à remplir pour que ce vocable puisse être désormais utilisé. La plupart sont directement inspirées de celles déjà en vigueur au sein du commerce équitable Sud - Nord. Il convient de citer notamment : des prix minimum garantis couvrant au moins les coûts de production, un engagement contractuel inscrit dans la durée, et l'octroi d'une prime (un bonus) aux associations de producteurs s'engageant à mettre en œuvre collectivement des projets de développement éco-responsable.

Le commerce équitable ne s'appliquant pas seulement à des produits agricoles

et alimentaires, la loi ESS ne pouvait guère faire référence à des formes particulières d'agricultures (entrepreneuriales, familiales, paysannes, etc.) et à des systèmes de production agricole précis (industriels, raisonnés, bio, etc.). Mais l'expérience a montré que les outils mis en place par les acteurs traditionnels du commerce équitable entre le Sud et le Nord ont fait leur preuve comme éléments de renforcement des agricultures paysannes et des systèmes de production biologique. C'est pourquoi plus de 70 % des produits agricoles labellisés équitables sont aujourd'hui des produits bio. La question se pose de savoir s'il en sera désormais de même avec le commerce équitable entre producteurs et consommateurs du Nord.

Fort heureusement, la Plateforme pour le commerce équitable (PFCE) et le réseau d'initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (InPACT), en partenariat avec la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), se sont associés pour rédiger une « Charte du commerce équitable local » dans laquelle sont définis ce que devraient être les principes fondamentaux d'un commerce équitable appliqués aux agricultures citoyennes et durables en France. Au nombre de 14, ces

principes revendiquent clairement le besoin d'appuyer les agricultures paysannes et biologiques à travers le paiement de prix stables et rémunérateurs moyennant la consolidation d'organisations de producteurs engagées dans des projets de développement inscrits sur leurs territoires et soumises à des règles de gestion démocratique et transparente.

Mais soyons clair : cette charte ne mentionne pas seulement comment promouvoir et développer localement des formes exemplaires de commerce équitable et d'agriculture éco-responsable dans nos diverses régions. Elle rappelle aussi à nos concitoyens et à nos « politiques » le besoin de changer les règles et pratiques encore en vigueur dans le commerce conventionnel. Car notre volonté de mettre d'ores et déjà en œuvre des pratiques alternatives et innovantes ne doit pas être destinée à seulement quelques marchés de niches mais s'étendre au bien-être de la société dans son ensemble, sans exclusive aucune !



Alternatives Bio est édité par Corabio et Bioconvergence Rhône-Alpes | Direction de la publication : Ludovic Desbrus et Viviane Margerie

Rédaction en chef : Antoine Couturier et Julie Maisonhaute | Coordination générale et maquette : Claire Lecouteux

Rédaction : Mathilde Azzano - Antoine Couturier - Anne Hugues - Julie Maisonhaute - Alice Odoul

Crédits photos : Corabio - Laiterie Carrier

Corabio est la Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique | Tél. : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68 | contact@corabio.org

Bioconvergence Rhône-Alpes est l'association des transformateurs et distributeurs de produits bio en Rhône-Alpes | Tél. : 04 75 25 97 00 - Fax : 04 75 61 94 55 | contact@bioconvergence.org

INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan - 26958 Valence cedex 09

Imprimé à 3 000 exemplaires sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement | ISSN 1626-6102

Avec le soutien de :



Si vous souhaitez recevoir Alternatives Bio, adressez-nous une **demande d'abonnement gratuit à contact@corabio.org** en précisant si vous souhaitez le recevoir en version électronique ou imprimée.